



Entreprises créées en 2014 : trois sur quatre sont encore actives trois ans après leur création

Trois ans après leur création, 75 % des entreprises créées au premier semestre 2014, hors régime de l'auto-entrepreneur, sont encore actives, soit 3 points de plus que pour la génération 2010. Cette augmentation de la pérennité peut s'expliquer par une conjoncture économique plus favorable. Elle est portée par trois secteurs d'activité : la construction, le commerce et l'hébergement et restauration. Dans ces secteurs, les entreprises restent cependant moins pérennes que la moyenne. À l'opposé, les entreprises du secteur « enseignement, santé humaine et action sociale » sont toujours les plus pérennes.

Au-delà du secteur d'activité, le statut juridique de l'entreprise joue un rôle déterminant : les sociétés résistent mieux que les entreprises individuelles. Un créateur ayant une expérience dans le métier réussira mieux qu'un créateur sans expérience. Les chances de pérennité augmentent aussi avec les moyens investis au démarrage. En revanche, elles sont plus faibles dans les grandes agglomérations que dans les zones rurales.

Au bout de trois ans, six entreprises pérennes sur dix se déclarent satisfaites de leur dernier exercice financier. Le bilan en matière d'emploi des entreprises créées au premier semestre 2014 est neutre entre 2014 et 2017 : les créations d'emploi dans les entreprises pérennes compensent les pertes dues aux cessations d'entreprises.

Audrey Dorolle, pôle Démographie des entreprises et des établissements, Insee

En 2014, 267 000 entreprises ont été créées (*définitions*) en France, hors régime de l'auto-entrepreneur. Trois ans après leur création, 75 % de celles créées au premier semestre sont encore actives (*sources, figure 1*). Ce taux de pérennité à trois ans (*définitions*) est supérieur de 3 points à celui des entreprises créées au premier semestre 2010 (72 %). La conjoncture plus favorable pour la génération 2014 que pour celle de 2010 peut expliquer en grande partie cette hausse ; en effet, le PIB croît en volume de 1,2 % en 2016 et de 2,2 % en 2017, contre + 0,3 % en 2012 et + 0,6 % en 2013.

Les sociétés sont beaucoup plus pérennes que les entreprises individuelles

Le statut juridique est un facteur prépondérant dans la pérennité des entreprises : 83 % des sociétés sont toujours actives trois ans après leur création contre 63 % des entreprises individuelles classiques, c'est-à-dire hors régime de l'auto-entrepreneur. Cet écart s'est accentué par rapport aux entreprises créées en 2010 pour lesquelles les taux de

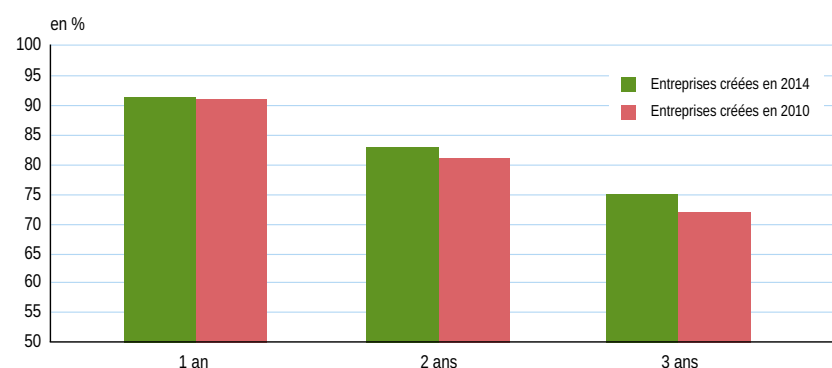
pérennité à trois ans étaient de 78 % pour les sociétés et 62 % pour les entreprises individuelles classiques.

En 2014, comme en 2010, les créations d'entreprises hors régime de l'auto-entrepreneur sont majoritairement des sociétés (61 %). Au sein de ces dernières, la pérennité est plus élevée pour les sociétés par action simplifiée (SAS, 85 %) que pour les sociétés à

responsabilité limitée (SARL, 81 %). La proportion de SAS est plus importante pour les entreprises créées en 2014 que pour celles créées en 2010 (38 % contre 11 %) alors que la proportion de SARL a diminué (61 % contre 88 %).

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » permet de tenir compte des différents facteurs pouvant influencer la pérennité

1 Taux de pérennité à 1, 2 et 3 ans des entreprises créées aux premiers semestres 2014 et 2010



Lecture : 91,5 % des entreprises créées au premier semestre 2014 sont encore actives un an après leur création. Champ : entreprises des secteurs marchands non agricoles créées au premier semestre de l'année de référence, hors auto-entrepreneurs.

Source : Insee, enquêtes Sine 2010 (interrogations 2010 et 2013) et 2014 (interrogations 2014 et 2017).

d'une entreprise, afin de dégager les effets propres de chacun (*définitions*). Cette analyse confirme l'effet du statut juridique. À caractéristiques identiques, une société a très nettement plus de chances d'être pérenne à trois ans qu'une entreprise individuelle classique (*figure 2*).

Les entreprises individuelles cessent aussi plus rapidement que les sociétés : 16 % des entreprises individuelles n'atteignent pas leur premier anniversaire contre 4 % pour les sociétés. Cette différence est surtout marquée sur la première année d'existence,

l'écart se resserre ensuite sur les deux années suivantes.

La pérennité est élevée dans la santé, les transports et le soutien aux entreprises

La pérennité d'une entreprise dépend fortement aussi du secteur d'activité. Comme pour la génération 2010, les entreprises créées en 2014 dans l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale sont les plus pérennes : 83 % d'entre elles sont actives trois ans après leur création (*figure 3*). Dans ce secteur, 79 % des entreprises sont créées dans les activités de la santé humaine et de l'action sociale. Les professions libérales de nature médicale ou paramédicale y sont majoritaires (89 % de professions libérales contre 11 % dans la totalité des secteurs). Elles s'inscrivent dans la durée et sont moins sujettes aux cessations.

La pérennité à trois ans est également forte dans les transports et l'entreposage (81 %) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (80 %).

Ces trois secteurs représentent un quart des créations de 2014 (hors auto-entrepreneurs), soit 2 points de plus qu'en 2010 ; cette progression est uniquement portée par les créations dans l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale.

La pérennité progresse fortement dans la construction, le commerce et l'hébergement-restauration

Entre les entreprises de la génération 2010 et celles de la génération 2014, la pérennité à trois ans augmente fortement dans le commerce, la construction et l'hébergement et restauration (+ 6 points : *figure 3*). Dans ces trois secteurs, qui représentent près de la moitié des créations de 2014, les taux de pérennité sont historiquement faibles. Malgré leur progression pour la génération 2014, ils restent en dessous de la moyenne. Cette hausse de la pérennité peut s'expliquer par un contexte économique plus favorable pour la génération 2014 que pour la génération 2010. En effet, en 2017, les ventes de marchandises dans les secteurs commerciaux s'accroissent pour la troisième année consécutive, alors qu'en 2013 elles reculaient pour la deuxième année. De même, dans le bâtiment, la reprise amorcée en 2016 accélère en 2017, alors que l'activité diminuait en 2012 et 2013. Enfin, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques atteint un nouveau record en 2017, alors qu'elle n'était qu'en légère hausse en 2013 après une stagnation en 2012.

Dans les secteurs du commerce et de l'hébergement et restauration, la hausse de la pérennité peut également s'expliquer par celle de la proportion de sociétés, dont la pérennité est beaucoup plus élevée que celle des entreprises individuelles classiques. En effet, pour les entreprises créées en 2014, la proportion de sociétés est de 69 % dans le commerce et 73 % dans l'hébergement et la restauration,

2 Principaux déterminants de la pérennité à trois ans des entreprises créées en 2014

	Rapport de cotes		Rapport de cotes
Catégorie juridique		Situation professionnelle avant la création	
Société (personne morale)	2,7	Chef d'entreprise, indépendant	1,2
Entreprise individuelle (personne physique)	Réf	Salarié	Réf
Secteur d'activité		Chômeur	ns
Industrie	1,6	Inactif	ns
Construction	1,3	Expérience dans le métier	
Commerce	Réf	Activité différente du métier principal	Réf
Transports et entreposage	1,9	Activité identique, moins de 3 ans d'expérience	1,3
Hébergement et restauration	ns	Activité identique, 3 à 10 ans	1,3
Information et communication	ns	Activité identique, plus de 10 ans	1,5
Activités financières et d'assurance	1,4	Activité rémunérée exercée dans une autre entreprise	
Activités immobilières	ns	Non	Réf
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,7	Oui	0,8
Activités de services administratifs et de soutien	1,3	Création facilitée par des relations avec des clients ou fournisseurs	
Enseignement, santé humaine et action sociale	3,2	Non	Réf
Autres activités de services aux ménages	1,5	Oui	1,2
Âge du créateur		Moyens financiers nécessaires au démarrage	
Moins de 30 ans	ns	Moins de 1 000 euros	Réf
De 30 à moins de 55 ans	Réf	De 1 000 à moins de 4 000 euros	1,2
55 ans ou plus	0,8	De 4 000 à moins de 16 000 euros	1,2
Niveau de diplôme du créateur		De 16 000 à moins de 40 000 euros	1,4
Niveau inférieur au baccalauréat	Réf	De 40 000 à moins de 80 000 euros	1,5
Bac technologique ou professionnel	1,2	80 000 euros ou plus	1,8
Bac général	ns	Présence de salarié à la création	
Diplôme de 1 ^{er} cycle	ns	Non	Réf
Diplôme de 2 ^e cycle	ns	Oui	1,5
Diplôme de 3 ^e cycle	ns	Taille de l'unité urbaine de la commune d'implantation	
Vie en couple		Commune rurale	Réf
Non	Réf	Moins de 50 000 habitants	0,9
Oui	1,1	De 50 000 à moins de 200 000 habitants	0,8
Présence d'un chef d'entreprise dans l'entourage		De 200 000 à moins de 2 millions d'habitants	0,8
Non	Réf	Agglomération de Paris	0,7
Oui	1,2		

ns : non significativement différent de 1 au seuil de 5 %. Réf : modalité de référence.

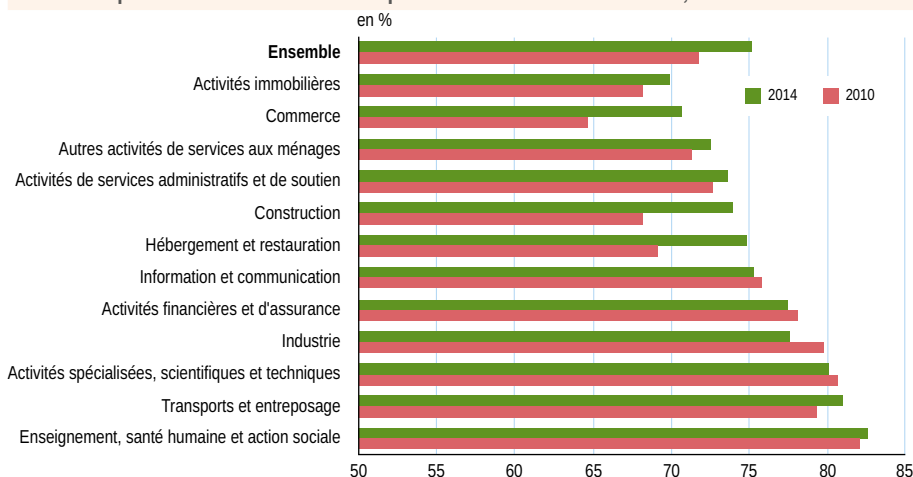
Note : l'analyse des chances de pérennité à trois ans d'une entreprise est réalisée à l'aide d'une régression logistique afin de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur sur la pérennité (*définitions*).

Lecture : les sociétés se maintiennent beaucoup plus fréquemment que les entreprises individuelles, toutes choses mesurables étant égales par ailleurs, les entreprises créées sous forme de société ont une probabilité d'être pérennes au bout de 3 ans, relativement à celle de ne pas l'être, 2,7 fois plus élevée que celle des entreprises créées sous forme d'entreprise individuelle.

Champ : entreprises des secteurs marchands non agricoles créées au cours du premier semestre 2014, hors auto-entrepreneurs.

Source : Insee, enquête Sine 2014.

3 Taux de pérennité à trois ans des entreprises créées en 2014 ou en 2010, selon leur activité



Lecture : 74,0 % des entreprises de la construction créées en 2014 sont pérennes au moins trois ans.

Champ : entreprises des secteurs marchands non agricoles créées au premier semestre de l'année de référence, hors auto-entrepreneurs.

Source : Insee, enquêtes Sine 2010 et 2014.

contre respectivement 61 % et 62 % pour les entreprises créées en 2010.

Dans les autres secteurs d'activité, les taux de pérennité évoluent peu par rapport à ceux des entreprises créées en 2010. Les entreprises des activités immobilières et des transports et de l'entreposage sont un peu plus pérennes (+ 2 points), alors que celles de l'industrie le sont légèrement moins (- 2 points).

Plus les moyens engagés au démarrage sont importants, plus les entreprises sont pérennes

Comme pour les générations précédentes, la pérennité des entreprises de 2014 croît avec les moyens financiers engagés au démarrage. Le taux de pérennité à trois ans des entreprises ayant démarré avec moins de 1 000 euros est de 64 % (figure 4), soit 11 points de moins que la moyenne. À l'opposé, plus de 80 % des entreprises ayant démarré avec au moins 40 000 euros sont pérennes à trois ans.

L'investissement initial varie à la fois selon le secteur d'activité et le statut juridique. Les sociétés démarrent avec davantage de moyens que les entreprises individuelles (74 % des entreprises créées en 2014 avec moins de 1 000 euros sont des entreprises individuelles). De plus, certains secteurs d'activité nécessitent plus de moyens : les entreprises industrielles, commerciales, des transports et de l'entreposage ou de l'hébergement et restauration démarrent avec des moyens plus importants que les entreprises de la construction ou de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale.

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » confirme le lien entre l'investissement initial et la pérennité des entreprises. À caractéristiques identiques, une entreprise créée avec un investissement initial de 80 000 euros ou plus aura nettement plus de chances d'être pérenne qu'une entreprise ayant investi initialement moins de 1 000 euros (figure 2).

La pérennité augmente avec l'expérience du créateur

La pérennité d'un projet dépend également de la capacité de son créateur à faire face aux difficultés et à les anticiper. Ainsi, l'expérience du créateur est déterminante dans la réussite de son projet. En effet, toutes choses égales par ailleurs, une entreprise aura plus de chances d'être pérenne si son créateur a une longue expérience dans le même métier (figure 2). Parmi les créateurs ayant une expérience d'au moins 10 ans dans le métier, 80 % sont encore actifs trois ans après la création, soit 5 points de plus que la moyenne. À l'opposé, les créateurs qui se lancent dans une activité différente de leur principal métier ont un taux de pérennité de 71 %, soit 4 points de moins que la moyenne.

Les chances de pérennité diminuent avec la taille de l'unité urbaine

À caractéristiques identiques, une entreprise créée dans une unité urbaine aura moins de chances de pérennité qu'une entreprise créée dans une commune rurale (figure 2). Plus l'unité urbaine comporte d'habitants, plus les chances de pérennité diminuent, cet effet étant le plus marqué sur l'agglomération parisienne.

Une plus forte concurrence dans les communes les plus densément peuplées, en particulier à Paris, pourrait être un premier facteur explicatif. En effet, dans l'agglomération de Paris, les entreprises encore actives en 2017 citent plus souvent la concurrence comme principal frein au développement depuis la création (35 % contre 26 % dans les autres unités urbaines et 24 % dans les communes rurales). Pour 48 % d'entre elles, la concurrence a augmenté pendant ces trois premières années, contre 41 % dans les autres unités urbaines et 34 % dans les communes rurales.

En outre, les prix des biens et services sont en moyenne moins élevés en province que dans l'agglomération parisienne, ce qui pourrait aider ces entreprises à mieux faire face aux difficultés financières. Dans l'agglomération de Paris, 38 % des entreprises encore actives en 2017 ont eu souvent des problèmes de

trésorerie depuis leur création, soit 4 points de plus que la moyenne et 6 points de plus que dans les communes rurales et les unités urbaines de moins de 50 000 habitants.

L'emploi est stable trois ans après la création

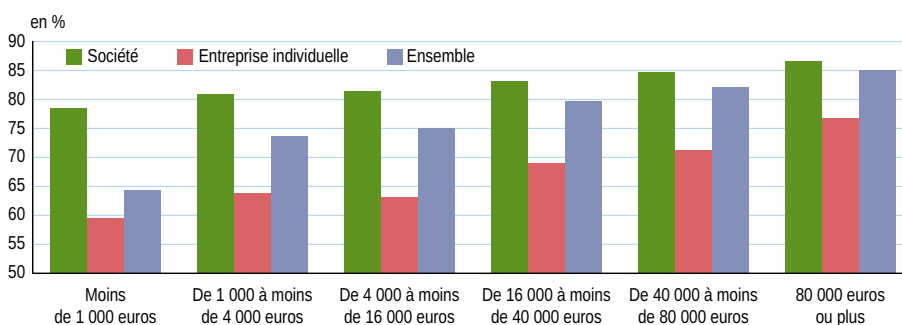
Les entreprises créées au premier semestre 2014 emploient 223 000 personnes fin 2017, dont 115 000 salariés. Entre novembre 2014 et novembre 2017, l'emploi total est resté relativement stable (- 1 700 emplois).

Les créations d'emploi dans les entreprises pérennes (+ 47 000) compensent ainsi les pertes d'emploi dans les entreprises cessées (- 48 700). Pour ces dernières, il s'agit en majorité d'emplois non salariés correspondant aux dirigeants des entreprises cessées, mais également dans une moindre mesure d'emplois salariés (- 15 400). En revanche, l'augmentation des effectifs dans les entreprises pérennes est presque entièrement due à celle des effectifs salariés.

Six entreprises pérennes sur dix sont satisfaites de leur dernier exercice financier

Parmi les entreprises créées au premier semestre 2014 et encore actives en 2017, 60 % se déclarent

4 Taux de pérennité à trois ans des entreprises créées en 2014, selon les moyens investis au démarrage et la catégorie juridique

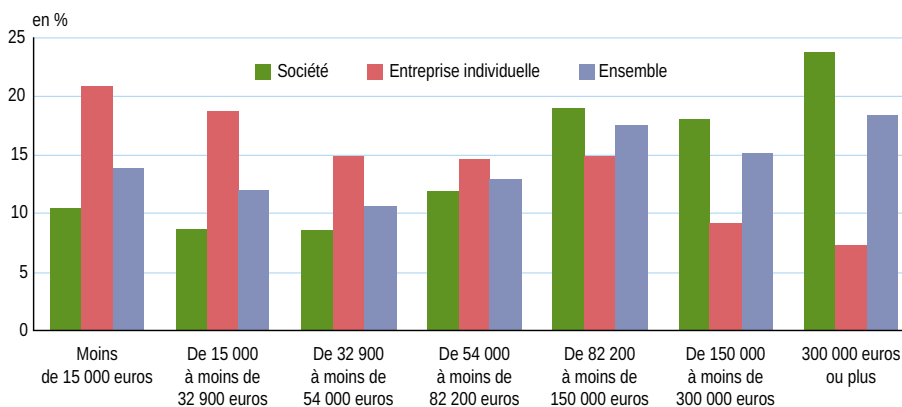


Lecture : 84,6 % des sociétés créées en 2014 avec des moyens au démarrage compris entre 40 000 et 80 000 euros sont pérennes au moins trois ans.

Champ : entreprises des secteurs marchands non agricoles créées au premier semestre 2014, hors auto-entrepreneurs.

Source : Insee, enquête Sine 2014.

5 Répartition des entreprises actives en 2017 selon leur chiffre d'affaires hors taxes



Lecture : 12,0 % de l'ensemble des entreprises créées en 2014 et encore actives en 2017 déclarent en 2017 un chiffre d'affaires compris entre 15 000 et 32 900 euros hors taxes.

Champ : entreprises des secteurs marchands non agricoles créées au premier semestre 2014, hors auto-entrepreneurs.

Source : Insee, enquête Sine 2014.

satisfaites de leur dernier exercice financier par rapport à leurs objectifs. Pour 36 % d'entre elles, le chiffre d'affaires hors taxes est inférieur à 54 000 euros, il est supérieur ou égal à 150 000 euros hors taxes pour 33 % d'entre elles (figure 5). Les entreprises individuelles dégagent un chiffre d'affaires plus faible que les sociétés : 54 % des entreprises individuelles ont un chiffre d'affaires inférieur à 54 000 euros contre 28 % des sociétés.

En trois ans, le chiffre d'affaires a augmenté pour 55 % des entreprises pérennes de la génération 2014, soit 10 points de plus que pour la génération 2010 ; il a stagné pour 27 % d'entre elles et diminué pour 18 %. En effet, les entreprises de la génération 2014 ont bénéficié d'un contexte économique plus favorable que la génération 2010. Les entreprises en difficulté sont donc moins nombreuses : 23 % des pérennes indiquent avoir eu pour principal objectif de tenter de sauvegarder leur activité durant les trois premières années, soit 5 points de moins que pour la génération 2010.

Une entreprise pérenne sur trois a souvent rencontré des problèmes de trésorerie

Parmi les entreprises créées au premier semestre 2014 et encore actives en 2017, 34 % ont souvent rencontré des problèmes de trésorerie durant les trois dernières années. Cette proportion est un peu plus élevée pour les sociétés (36 %) que pour les entreprises individuelles (31 %).

Ces problèmes de trésorerie touchent plus fortement certains secteurs : ainsi, plus de 40 % des entreprises en ont rencontrés souvent dans les transports et l'entreposage, la construction, l'hébergement et la restauration et le commerce.

Parmi les entreprises pérennes à trois ans, 21 % ont rencontré des obstacles à l'investissement durant les trois dernières années. Cette proportion est semblable pour les sociétés (21 %) et les entreprises individuelles (20 %). Les obstacles à l'investissement sont plus fréquents pour les entreprises des transports et de l'entreposage (28 %), du commerce (25 %), de la construction (25 %) et de l'hébergement et la restauration (23 %). Hormis pour le commerce, ces secteurs ont le plus fréquemment investi sur les trois dernières années : 78 % pour la construction, 77 % pour les transports et l'entreposage et 75 % pour

l'hébergement et la restauration, contre 72 % en moyenne. Les principales sources de financement de ces investissements sont les réserves de l'entreprise (pour 48 % d'entre elles) et les emprunts bancaires (38 %). ■

Sources

Le **système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine)** est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Le champ de l'enquête Sine couvre l'ensemble des créations d'entreprises, hors auto-entrepreneurs, qui ont vécu plus d'un mois dans l'ensemble des activités économiques marchandes, à l'exclusion des activités agricoles. Les entreprises créées sous le régime de l'auto-entrepreneur font l'objet d'une enquête spécifique. Ainsi, parmi les 141 000 unités créées au premier semestre 2014, 125 000 entreprises entrent dans le champ de l'enquête. L'échantillon utilisé pour les enquêtes relatives à la génération 2014 contient 45 000 entreprises qui ont été interrogées à deux reprises : en 2014 et en 2017. Elles seront de nouveau enquêtées en 2019. La nomenclature utilisée pour les enquêtes relatives à la génération 2014 est la NAF rév. 2 au niveau A21. Les intitulés des postes « Autres activités de services » et « Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » ont été remplacés par « Autres activités de services aux ménages » et « Commerce », plus explicites ou plus synthétiques.

Définitions

Création d'entreprise : elle correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept, harmonisé au niveau européen, inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, du point de vue de l'activité et de la localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (système informatisé du répertoire national des entreprises et des

établissements) avant le 1^{er} janvier de l'année de la génération considérée.

Taux de pérennité à N ans : rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée (2014 ou 2010), ayant atteint leur N^e anniversaire, et l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée.

Mesure de l'effet spécifique de chaque facteur de pérennité : les nombreux facteurs influant sur la durée de vie des entreprises ne sont pas indépendants les uns des autres. La régression logistique permet de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur sur la pérennité des entreprises, les autres facteurs étant inchangés (« toutes choses égales par ailleurs »).

Les effets de chaque facteur sont présentés en écart par rapport à une situation de référence notée « Réf ». Le coefficient appelé *odds ratio* est le rapport des cotes de pérennité de la sous-population d'intérêt sur la sous-population de référence. La cote *c* d'un événement est égale au rapport de sa probabilité *p* sur la probabilité de l'événement opposé : $c = p / (1 - p)$. Plus l'*odds ratio* est supérieur à 1 (respectivement inférieur à 1), plus la probabilité d'atteindre le troisième anniversaire est forte (respectivement faible) par rapport à la situation de référence.

Cette approche permet de gommer les effets de structures masqués par les statistiques descriptives. Par exemple, toutes choses mesurables étant égales par ailleurs, les entreprises créées sous forme de société ont une probabilité d'être pérennes au bout de 3 ans, relativement à celle de ne pas l'être, 2,7 fois plus élevée que celle des entreprises créées sous forme d'entreprise individuelle.

Pour en savoir plus

- Richet D., Bignon N., Mariotte H., « Les créateurs d'entreprises : la frontière entre salariat et entrepreneuriat s'atténue », *Insee Première* n° 1701, juin 2018.
- Béziau J., Bignon N., « Les entreprises créées en 2010 : plus pérennes que celles créées en 2006, touchées par la crise », *Insee Première* n° 1639, mars 2017.
- Richet D., Thomas S., « Les créateurs d'entreprises en 2014 : moins de chômeurs et des projets plus modestes qu'en 2010 », *Insee Première* n° 1600, juin 2016.

Direction Générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier
Rédacteur en chef :
A. Goin

Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, P. Glénat
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu

Maquette : Jouve
Impression : Jouve

Code Sage : IP191751
ISSN 0997 – 3192 (papier)
ISSN 0997 – 6252 (web)

© Insee 2019

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) : <https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

